

Les constructeurs automobiles et les ateliers de réparation assurent un choix accru aux consommateurs en matière d'entretien et de réparation

OTTAWA (29 septembre 2009) – Les constructeurs automobiles se sont associés aux ateliers canadiens d'entretien et de réparation afin d'élargir les sources disponibles aux consommateurs pour l'entretien et la réparation de leur véhicule.

« Nous sommes heureux de conclure cette entente nationale volontaire avec les équipementiers automobiles du Canada au nom de l'industrie canadienne de l'entretien et de la réparation, a dit Dale Finch, vice-président exécutif de la National Automotive Trades Association. « Cette entente garantit que tous les constructeurs automobiles assureront l'accès aux renseignements liés à l'entretien et à la réparation et accroîtra la concurrence dans l'industrie canadienne de l'entretien et de la réparation, au bénéfice des consommateurs canadiens. »

La Norme canadienne visant les renseignements sur l'entretien des véhicules automobiles permettra aux ateliers de réparation d'accéder aux renseignements sur l'entretien et la réparation des constructeurs. De plus, elle assurera l'accès aux outils et aux renseignements sur la formation à tous les ateliers de réparation du Canada. Selon la Norme, les constructeurs automobiles offriront ces outils et renseignements à compter de mai 2010 au plus tard.

« Cette Norme conçue par l'industrie représente une excellente résolution à un enjeu qui existe depuis très longtemps, a dit David Adams, président de l'Association des fabricants internationaux d'automobiles du Canada. L'entente assure la souplesse voulue pour régler les préoccupations des ateliers de réparation et de nos clients, compte tenu de la complexité croissante des véhicules moteurs et de l'évolution rapide des technologies dans le domaine automobile. »

Mark Nantais, président de l'Association canadienne des constructeurs de véhicules, a aussi salué le dialogue étroit qu'ont entretenus l'industrie de l'entretien et de la réparation et les constructeurs automobiles pendant les mois d'élaboration de la Norme et s'est dit heureux que celle-ci en arrive à l'étape de mise en œuvre. « Nous sommes certains que ce sont les consommateurs canadiens qui bénéficieront avant tout de cette entente, parce qu'ils auront un plus grand choix d'établissements pour faire entretenir et réparer leur véhicule. »

-30-

Renseignements

David C. Adams
Président
Association des fabricants
internationaux d'automobiles
du Canada
(416) 333-2873
dadams@aiamc.com
www.aiamc.com

Mark A. Nantais
Président
Association canadienne des
constructeurs de véhicules
(416) 364-9333
info@cvma.ca
www.cvma.ca

Dale Finch
Vice-président exécutif
National Automotive Trade
Association
(604) 432-7987
dalefinch@ara.bc.ca
www.natacanada.ca

L'industrie canadienne des fournisseurs de services d'entretien et de réparation est représentée par la National Automotive Trades Association. NATA est un regroupement national de plus de 5 000 ateliers d'entretien et de réparation de véhicules automobiles de tout le Canada.

L'industrie canadienne de la construction et de la distribution de véhicules automobiles est représentée par l'Association des fabricants internationaux d'automobiles du Canada (AIAMC) et l'Association canadienne des constructeurs de véhicules (ACCV). Globalement, les sociétés représentées par l'AIAMC et l'ACCV vendent plus de 99 pour cent des véhicules neufs au Canada par année.